



# Maître.sse de maison

Du 13/07/2026 au 31/07/2026

Contrat de Travail Temporaire 14h/sem

## Description du poste

Sous la responsabilité hiérarchique du Chef de service, par délégation du/de la directeur/trice d'établissement, le/la maître(sse) de maison assume dans l'établissement une fonction polyvalente dans l'organisation quotidienne du cadre de vie. A ce titre il/elle agit pour?: Prendre en compte les vulnérabilités des usagers et adapter ses modes d'interventions en fonction des besoins de ceux-ci de manière individuelle et collective?; Favoriser l'épanouissement physique, affectif, intellectuel, moral, culturel et social des personnes hébergées ; Instaurer avec la personne une relation favorisant son épanouissement en tenant compte des recommandations des bonnes pratiques professionnelles (ANESM/HAS?; RBPP)?; Communiquer et s'impliquer dans un travail collaboratif, au sein d'une équipe pluridisciplinaire, dans le respect du secret professionnel et du secret partagé.

## Missions

Ainsi, dans le cadre de ses missions et au sein d'une équipe pluridisciplinaire, il/elle est en mesure de (liste non exhaustive)?: Organiser les conditions matérielles de l'accueil et du séjour de l'enfant Gérer la mise en œuvre des prestations hôtelières selon notamment les règles d'hygiène et de sécurité en vigueur pour maintenir et/ou restaurer le bien-être global de l'enfant?: Entretien des locaux individuels dont les chambres et collectifs, Gestion du linge et des vêtements, Prise des repas. Gérer les stocks du matériel et des produits nécessaires aux besoins des maisonnées. Soutenir si besoin les interventions éducatives. Travail en équipe, participation aux instances dédiées. Identifier et proposer des adaptations d'intervention en fonction du contexte de l'organisation. Accompagnement de la vie quotidienne. S'informer et transmettre aux membres de l'équipe, ainsi qu'à la hiérarchie les éléments (communications écrites et orales) nécessaires au fonctionnement régulier du service ; dans le respect du secret professionnel, de la loi informatique et liberté (CNIL) et de la R.G.P.D. (Règlement Général sur la

Protection des Données). Assurer la surveillance en continue des enfants.

### **Établissement**

#### **MECS SVP NANTES**

8 Rue Saint Jean

Nantes (44000)

Association : Les amis de Saint Vincent de Paul

### **Horaires**

Lundi 13/07 : 8h-12h30/13h30-16h

vendredi 17/07 : 8h-12h30/13h30-16h

Lundi 20/07 : 8h-12h30/13h30-16h

vendredi 24/07 : 8h-12h30/13h30-16h

Lundi 27/07 : 8h-12h30/13h30-16h

vendredi 31/07 : 8h-12h30/13h30-16h

---

### **Lieu de mission**

8 Rue Saint-Jean, Nantes, France

### **Publics accueillis**

Enfants/adolescents en difficultés sociales et/ou familiales